

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports

Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire

Date de publication: KABVS 09.10.2026

Visible par le public jusqu'au: 09.10.2029

Numéro de publication: BA-VS05-0000024230

Entité de publication

Canton du Valais - Commission cantonale des constructions, Kanton Wallis - Kantonale Baukommission, Rue des Creusets 5, 1951 Sion

Demande d'autorisation de construire - Réhabilitation de la dernière partie du bisse de Barra, Arbaz

Titre du projet de construction

Réhabilitation de la dernière partie du bisse de Barra

Numéro pour consultation eConstruction

c1529637

Requérant(e)

Commune d'Arbaz

Auteur(e) de plans

Alexandre Blanc

Auteur(e) de plans - Entreprise

IG group Hérens région SA

Parcelle

Parcelle 2680, No Folio 23, Lieu-dit Grand Pro

Parcelle

Parcelle 1155, No Folio 26, Lieu-dit Grand Pro

Parcelle

Parcelle 2731, No Folio 25, Lieu-dit Grand Pro

Parcelle

Parcelle 1158, No Folio 26, Lieu-dit Grand Pro

Parcelle

Parcelle 1157, No Folio 26, Lieu-dit Grand Pro

Parcelle

Parcelle 2918, No Folio 26, Lieu-dit Grand Pro

Parcelle

Parcelle 1160, No Folio 26, Lieu-dit Grand Pro

Parcelle

Parcelle 1156, No Folio 26, Lieu-dit Grand Pro

Coordonnées

2'596'466 1'125'314

Propriétaire

Valérie Cécile Revaz

Propriétaire

Marie Madeleine Bonvin

Propriétaire

Anthony Reig

Propriétaire

Roxane Kalbermatten

Propriétaire

Beatrice Margrit Bünzli

Propriétaire

Reynald Bruchez

Propriétaire

Erich Karl Entenmann

Propriétaire

Commune d'Arbaz

Propriétaire

Kreshnik Zenelaj

Propriétaire

Karim Kosovar Zenelaj

Affectation(s) de la (des) zone(s)

Zone d'habitation, Aire forestière

Dérogation(s)

24ss LAT,

Demandes spéciales**Demande d'autorisation de défricher**

Requérant : Commune d'Arbaz

Parcelles n°1158, 2680, 1155, 1160, 1157, 2918, 1154 et 2731 au lieu-dit Grand Pro, sur la commune d'Arbaz.

But du défrichement : Réhabilitation de la dernière partie du bisse de Barra

Surface de défrichement : 331m2 (dont 331m2 à titre définitif)

Coordonnées centrales du défrichement: 2'596'466/ 1'125'314

Moyen de droit / Consultation

Le(s) dossier(s) est (sont) consultable(s) sur la plateforme eConstruction, auprès de l'administration communale, veuillez-vous référer à la commune pour la consultation du BO, et auprès de la CCC les jours ouvrables de 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 17h00 (16h00 veille de fête). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées soit par courrier (le timbre postal faisant foi) à la CCC, Rue des Creusets 5, CP 670, 1951 Sion soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La CCC vous rend attentif aux modalités mentionnées aux articles 57 et 58 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Secrétariat cantonal des constructions et police des constructions

Rue des Creusets 5

1950 Sion

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 09.11.2026